



LETTRE D'INFO - NOVEMBRE 2022

www.bus-entre-seine.fr

Édito

Le 31 août dernier, les préfets du Val d'Oise et des Yvelines ont prononcé l'Utilité Publique du projet Bus Entre Seine. Cette étape permet de lancer les aménagements de l'itinéraire sur les communes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et Sartrouville.

Je tiens à remercier les acteurs du projet, habitants et usagers, qui ont participé à l'enquête publique organisée à l'automne 2021. L'avis favorable du commissaire-enquêteur s'accompagne de préconisations pour intégrer de la manière la plus fine possible ce projet dans le centre d'Argenteuil. Île-de-France Mobilités s'est engagée à y répondre tout en maintenant le haut niveau de service des lignes de bus empruntant les aménagements, en particulier la ligne 272. La démarche ERC (Éviter - Réduire - Compenser) permettra de maîtriser les impacts du projet en période de travaux comme en phase d'exploitation.

L'élan que j'ai souhaité donner aux transports en commun franciliens inclut toutes les formes de mobilité douce. C'est pourquoi les itinéraires et aménagements de Bus Entre Seine réservent toute leur place à la marche et au vélo, notamment grâce à des voies cyclables sécurisées et des zones 30.

Rapide et fiable, Bus Entre Seine traversera des secteurs en pleine transformation. Il facilitera les déplacements quotidiens de ce territoire, notamment en lien avec Paris et la Défense. Ses correspondances efficaces avec le tramway T2, le RER A, les trains J et L, mais aussi avec les futurs prolongements du RER E et du T11, seront une alternative efficace à la voiture individuelle.

Alors que la crise énergétique et environnementale prend une dimension inédite, Bus Entre Seine fait partie des projets indispensables au développement durable du Nord-Ouest francilien. Nous continuerons dans cette voie.

VALÉRIE PÉCRESSÉ

Présidente de la région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités

AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS AUX BUS

Argenteuil > Bezons >
Sartrouville > Cormeilles

Bus Entre Seine, déclaré d'utilité publique !



Intentions d'aménagement de la station Val Notre-Dame, Argenteuil et Bezons.

La déclaration d'utilité publique du projet Bus Entre Seine est bien plus qu'une étape administrative. Prononcée le 31 août 2022 par les préfets du Val d'Oise et des Yvelines, elle annonce la désignation des entreprises de maîtrise d'œuvre et le prochain démarrage des travaux.

L'arrêté inter-préfectoral fait suite à l'avis favorable du commissaire-enquêteur et à l'approbation de la Déclaration de projet par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités. Il confirme l'intérêt général de l'opération d'aménagement et ouvre la voie à sa réalisation. Les propositions d'Île-de-France Mobilités pour maîtriser les effets indésirables du projet sur l'environnement et la santé humaine ont été jugées solides. Vous retrouverez le détail de ces engagements en page 2 et 3.

Dans les secteurs denses, l'intégration soignée des aménagements garantira la bonne cohabitation des bus, des vélos et de la circulation automobile. Et cela en préservant au maximum le patrimoine arboré des quartiers traversés...

Les mesures ERC présentées lors de l'enquête publique seront appliquées tout au long de la réalisation de Bus Entre Seine, en vue d'un projet vertueux à l'égard de l'environnement dans lequel il s'insère. Restons en contact !



Intention d'aménagement Boulevard Léon Feix, Argenteuil.

Retour sur l'enquête publique

Dernière étape avant la Déclaration d'Utilité Publique et le démarrage des travaux, l'enquête publique a confirmé l'intérêt général du projet Bus Entre Seine et souligné des opportunités d'amélioration.

L'aménagement d'itinéraires bus et vélos sur 8,2 km vise à faciliter les déplacements au sein du territoire d'Argenteuil, Bezons, Sartrouville et Corneilles-en-Parisis. Ce mode fiable et rapide est le complément indispensable de la transformation de plusieurs quartiers. C'est pourquoi l'enquête publique organisée du 6 novembre au 11 décembre 2021 a conjugué transport et urbanisme. Ont été abordés :

- Le tracé et le mode de transport (bus ou tramway),
- L'impact du projet sur les alignements d'arbres,
- Le trafic et le stationnement,
- Les aménagements vélo et la sécurité des cyclistes,
- La sécurité des installations et leur entretien.

En plus du site internet du projet, l'enquête publique a été annoncée par la presse spécialisée, la presse quotidienne régionale, les bulletins municipaux et les sites internet des Villes. Au total, 127 observations ont été recueillies, dont une grande majorité via le registre en ligne. Les 8 permanences ont accueilli 44 personnes, chacun ayant pu poser des questions directement au commissaire enquêteur.

L'enquête a confirmé les bénéfices du projet Bus Entre Seine pour les voyageurs et les territoires desservis. Sur le linéaire dédié aux bus, la requalification des voies de façade à façade, l'apaisement de la circulation, et les aménagements écologiques en faveur des espèces protégées faisaient partie des progrès attendus.

Les réserves formulées par le commissaire-enquêteur ont été l'occasion d'optimiser le projet :

- Entre les boulevards Jeanne d'Arc et Gallieni à Argenteuil, les bus rejoindront la circulation générale. Le double alignement d'arbres sera ainsi préservé ;
- Les arrêts Léon Feix et Hôtel de Ville formeront une seule station. Les aménagements cyclables seront intégrés avec soin dans le cadre arboré de cet axe à proximité de l'hôtel de ville.

L'organisation de plusieurs rencontres avec les associations et les élus permettra d'affiner l'ensemble des parcours cyclables et la sécurité des usagers.

Les engagements d'Île-de-France Mobilités

Les réponses apportées aux observations du commissaire-enquêteur s'accompagnent d'engagements plus larges en matière de conception, de concertation et d'organisation du chantier. Objectif : concilier cadre de vie et performance des lignes de bus.

1. Modifier la circulation des bus sur les boulevards Jeanne d'Arc et Gallieni.

L'insertion des bus dans la circulation générale vise à préserver le double alignement d'arbres existant. Cette solution repose sur le bon aboutissement du plan de circulation préparé par la Ville d'Argenteuil. Île-de-France Mobilités s'engage pour cela à poursuivre les échanges avec les services techniques de la Ville.

2. Une station unique, un même niveau de desserte.

La fusion des stations Léon Feix et Hôtel de Ville nécessite de maintenir un bon niveau de desserte du quartier, avec des correspondances aisées entre les lignes de bus. Cela suppose d'étudier avec précision sa localisation. Une implantation à la hauteur de l'école Jean Macé faisant partie des options envisagées, le possible réaménagement de la cour d'école fera l'objet d'une concertation menée par la commune auprès des parents d'élèves et de la communauté éducative.

3. Faire cohabiter les usages.

La cohabitation des bus, des pistes cyclables sécurisées et des circulations piétonnes aux abords de la station sera recherchée pour garantir la meilleure circulation de tous.

4. Permettre une meilleure intégration environnementale.

Île-de-France Mobilités s'engage à respecter les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des effets du projet. Les modalités de suivi exposées dans le cadre de l'enquête publique seront appliquées.

5. Poursuivre les échanges avec les associations.

La concertation engagée avec les associations cyclistes dès le début du projet se poursuivra dans le cadre des études détaillées.

6. Associer les collectivités aux études techniques.

Île-de-France Mobilités s'est engagée à réunir tous les acteurs concernés par le projet Bus Entre Seine. Les rencontres pour cette nouvelle phase ont débuté dès septembre 2022.

7. Préparer le chantier.

Le dialogue avec les collectivités s'étend à l'organisation du chantier.

8. Garder le contact avec les habitants et les usagers.

Le dispositif d'information mis en place au début du projet est maintenu. La concertation avec les habitants et les usagers des transports en commun se prolongera sous la forme rendez-vous d'information. Le site internet du projet Bus Entre Seine sera mis à jour jusqu'à la mise en service.



RD392 - Rue Lucien Sampaix, Bezons.

ET ENSUITE ?

Les travaux préparatoires (déplacement des réseaux d'eau, gaz et électricité) commenceront en 2025. Les travaux d'infrastructure devraient intervenir en 2026, pour une mise en service à horizon 2028. Ce calendrier reste dépendant de la bonne mise en place des financements et de l'obtention des différentes autorisations administratives.

La consistance et l'ordonnancement des travaux à réaliser, les coûts d'opération, ainsi que la date prévisionnelle de mise en service seront progressivement précisés. Les acquisitions foncières seront menées en parallèle.



Les carnets de tickets t+ en carton, c'est bientôt fini.

Toutes les informations sur iledefrance-mobilites.fr



Qui finance le projet Bus Entre Seine ?

Le montant global du projet a été estimé à 125 M€ dont 88,6 M€ pour l'aménagement des voies dédiées aux bus.

Les études

c'est-à-dire le coût prévisionnel des dépenses relatives aux études, du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) à l'enquête publique est évalué à 3,6 M€.

Les études ont été financées à 50% par la région Île-de-France et à 50% par le Conseil départemental du Val d'Oise



Le matériel roulant

c'est-à-dire les bus.



Le fonctionnement

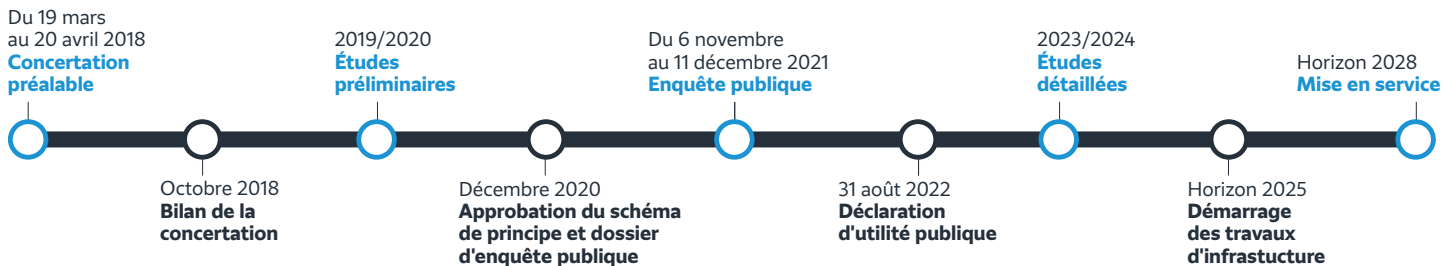
c'est-à-dire l'entretien des bus et des stations, les moyens humains, la vidéosurveillance...



La Région Île-de-France et le Département du Val d'Oise financent les études jusqu'à la déclaration d'utilité publique. Les collectivités et acteurs locaux sont par ailleurs associés aux études, tout au long du projet. Le projet Bus Entre Seine étant une opération d'infrastructure majeure pour le territoire du nord-ouest francilien, le financement des études d'Avant-projet (AVP) sera assuré par l'État (21%), la Région (49%) et le Département du Val d'Oise (30%).

Les grandes étapes du projet

Les dates indiquées à ce stade sont indicatives et seront réévaluées au fil de l'avancement du projet



www.bus-entre-seine.fr

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités – Novembre 2022 - Directeur de publication: Laurent Probst
Responsable de rédaction: Arnaud Crolais - Conception-réalisation: Sensee - Crédits photos: © IDFM • © Drones Images